

avec l'accord de la GAUCHE TOUTES LES CHANCES DE VICTOIRE

Pour la première fois depuis plus de trente ans, les Françaises et les Français viennent d'apporter en majorité leurs suffrages à la gauche. C'est le fait dominant du premier tour des élections législatives. Il traduit la volonté de changement du pays, l'espoir d'une politique nouvelle qui en finisse avec la crise, les difficultés de vivre, les injustices et les abandons qui caractérisent la politique de la droite. Cette réalité, malgré les énormes moyens de propagande utilisés par les Partis au pouvoir et les manipulations des statistiques officielles, ne peut être dissimulée. Elle ouvre la perspective d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, dimanche prochain, afin d'assurer l'avènement d'un gouvernement d'union de la gauche et d'une politique de progrès et de justice sociale, de décentralisation, de liberté, de coopération dans l'indépendance, de paix.

Les partis de gauche affirment solennellement leur volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la constitution d'une majorité commune sur un programme commun pour un gouvernement commun de la gauche.

Le gouvernement prendra toutes les initiatives appropriées en vue de garantir l'indépendance du pays, d'assurer le développement de la coopération de la France dans le Marché commun ainsi qu'avec tous les pays qui le souhaitent, de progresser dans la voie du désarmement général.

Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'Union de la gauche dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité.

DES LES PREMIERS JOURS

UNE GRANDE POLITIQUE SOCIALE sera mise en œuvre

- fixation du SMIC à 2.400,00 F pour 40 h.
- + 50 % d'allocations familiales avec versement dès le 1er enfant.*
- 1.300,00 F de minimum vieillesse et d'allocation pour les handicapés adultes.
- + 15 % de revalorisation des pensions et retraites.
- 2/3 du SMIC pour les chômeurs seuls salariés de la famille.
50 % du SMIC dans les autres cas.
- allègement des charges pour les PME, le commerce, l'artisanat.
- 500.000 emplois nouveaux dès la 1ère année dont 210.000 dans le secteur public.
- retour aux 40 h en 5 jours.
- hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires jusqu'à 4 fois le SMIC.
- garantie et amélioration des revenus des exploitants agricoles familiaux.
- abaissement de l'âge de la retraite à 60 et 55 ans.
- 5e semaine de congés.
- abrogation des ordonnances de 67 sur la Sécurité Sociale.

La réalisation et la poursuite efficace de cet indispensable effort social exigent que soient appliquées les réformes qui en fourniront les moyens économiques, financiers et politiques indispensables.

Les trois partis attachent une importance particulière à la garantie et à l'extension des libertés individuelles et collectives.

Que tous ceux et celles qui aspirent à un véritable changement se rassemblent.

PAS UNE VOIX ne doit être perdue :

VOTEZ Danielle DE MARCH